

Contrairement à un préjugé tenace, l'« universalisme républicain » pratiqué dans le droit français n'interdit pas aux statisticiens et démographes français d'identifier et d'étudier les différents groupes issus de l'immigration sur plusieurs générations. Trois enquêtes de la statistique publique, menées en 1992, 1999 et 2004, ont réalisé ce genre d'études en incluant dans le questionnaire un volet particulier sur l'usage et la transmission des langues dans les familles de migrants.

On se centrera ici sur la plus importante, l'enquête « Étude de l'histoire familiale » (EHF), associée au recensement de la population de 1999. Le questionnaire est auto-administré, ce qui limite le nombre et le raffinement des questions, mais l'échantillon est colossal (380 000 personnes), ce qui permet de décrire pour la première fois les pratiques linguistiques de certaines minorités aux effectifs réduits. Les questions posées sont largement rétrospectives (on interroge les adultes de tous âges sur les pratiques linguistiques de leur enfance) et elles sont posées de façon parallèle pour les langues héritées de la génération précédente et pour les langues transmises à la génération suivante (d'où la possibilité de calculer des taux de retransmission). Elles donnent des informations précieuses sur la question du bilinguisme ou du multilinguisme, et cela sous plusieurs angles : transmission simultanée de plusieurs langues par la même personne (essentiellement, mais pas seulement, la langue d'origine plus le français) ou transmission de langues différentes par la mère et par le père. Le questionnaire distingue également l'usage premier (langue « habituelle ») et l'usage second (langue occasionnelle), ce qui permet de cerner le moment où le passage au français l'emporte sur l'usage de la langue d'origine, sans que celle-ci disparaisse pour autant.

Il est donc possible, sur cette base, et malgré les biais introduits par la mortalité et la fécondité différentielles, de reconstituer la dynamique des langues en France sur tout le XX<sup>e</sup> siècle. On cherchera ainsi à identifier les facteurs qui assurent la retransmission des langues d'origine d'une génération à l'autre au sein des principales minorités, en examinant leur combinaison avec la transmission du français. L'analyse a été effectuée en contrôlant les variables d'origine sociale et de capital humain, ainsi que la durée du séjour.

Une originalité de l'enquête EHF est d'avoir inclus dans l'enquête les langues régionales ou frontalières (alsacien, basque, breton, corse, occitan...), au même titre que les langues introduites par l'immigration, sans oublier les grandes langues internationales apprises à l'école. Il est donc possible de comparer le processus d'acculturation ou de « multiculturation » linguistique selon qu'il affecte les populations périphériques du territoire national ou les populations issues de l'immigration. À certains égards, les processus sont analogues et fonctionnent à des vitesses comparables, même s'ils sont décalés dans le temps. En revanche, l'appropriation des grandes langues étrangères répond à un autre schéma.

Enfin, l'enquête EHF livre des informations sur la transmission familiale de chaque langue à un moment donné du XX<sup>e</sup> siècle à partir de deux points de vue : les déclarations de la génération des parents qui se souviennent avoir transmis la langue et les déclarations des enfants qui se souviennent l'avoir reçue. La tendance générale attestée par les deux déclarations est la même (passage progressif au français comme langue habituelle de communication), mais dans la phase intermédiaire, les deux déclarations sont loin de coïncider : les enfants pensent avoir reçu la langue davantage que les parents ne disent l'avoir transmise, et cet écart est un peu plus important chez les hommes que chez les femmes. Les enfants ont-ils tendance à surestimer l'héritage linguistique qu'ils ont reçu, tandis que les parents auraient une vision plus réaliste du niveau de langage qu'ils ont effectivement transmis ? Est-ce plutôt les parents qui le sous-estiment le travail de la transmission ? Ou

peut-on envisager une combinaison des deux effets ? On explorera la question en examinant de quelle façon le décalage entre les deux points de vue varie selon le sexe et selon l'origine nationale.

Au total, les problèmes d'intégration linguistique sont réels pour la population immigrée, mais ne présentent pas le même degré de gravité que les problèmes d'insertion sur le marché de l'emploi. Il semble bien que les enfants de migrants qui rencontrent le plus de difficultés à trouver un emploi (migration d'origine arabe ou subsaharienne) doivent faire face à des attitudes discriminatoires, alors qu'ils sont très majoritairement francophones. La corrélation entre maîtrise du français et intégration par l'emploi existe, mais elle est brouillée par des phénomènes de discrimination.

La contribution sera étayée essentiellement sur une exploitation de l'enquête « Étude de l'histoire familiale ». Des comparaisons seront faites avec les autres enquêtes françaises disponibles (MGIS 1992, Identités 2004), ainsi qu'avec les publications américaines et canadiennes sur la transmission des langues.